



Formation à l'ingénierie de certification

PUBLIC

Responsables de formation, Formateurs

OBJECTIFS DE FORMATION

Concevoir et rédiger des référentiels d'activités, de compétences et d'évaluation ainsi que les blocs de compétences en cohérence avec les exigences de France Compétences

Structurer une certification en blocs de compétences en cohérence avec les attendus de France Compétences

Rédiger les compétences selon le formalisme de France compétences

1^{ER} JOUR

Objectifs pédagogiques :

- Définir la certification professionnelle
- Structurer une certification en blocs de compétences
- Écrire en compétences
- Définir un processus d'évaluation
- Rédiger des modalités d'évaluation
- Rédiger des critères d'évaluation

Contenu :

- Identification des types de certifications enregistrées sur l'un ou l'autre des répertoires (RNCP-RS)
- Définition du champ de la certification professionnelle
- Découpage d'une certification en blocs de compétences
- Articulation entre activités et blocs de compétences
- Application des principes qui président à l'écriture en compétences
- Rédaction d'un référentiel d'activités et de compétences
- Définition du processus d'évaluation d'une certification
- Rédaction des modalités d'évaluation et leur cohérence avec les compétences évaluées
- Rédaction des critères d'évaluation

Formules :

- Questions au groupe
- Exercices d'application
- Mise en commun d'expériences
- Apports théoriques

Travaux d'intersession non accompagnés

Les participants mettent en œuvre les apports soit sur leurs propres certifications soit sur des exercices communiqués. Les travaux portent sur la conception et la rédaction d'un référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation.

2^{EME} JOUR

Retour sur les travaux d'intersession.

Restitution des participants :

- Présentation des travaux effectués en sous-groupes ou seul à partir de la fonction « Partage d'écran »
- Présentation des référentiels d'activités, de compétences et d'évaluation
- Présentation par les participants des difficultés rencontrées
- Analyse des travaux par les autres participants – Positionnement des autres participants au regard des difficultés rencontrées
- Analyse par le formateur des travaux présentés – points de vigilance – conditions de réussite
- Apports de points méthodologiques complémentaires selon les besoins des participants
- Synthèse du formateur